

**COMPT E R E N D U**

**Etaient présents :**

Messieurs SAULOUP Louis, BONSERGENT J.François , CADOT Roland, BOURGEOIS Michel, ROUSSEAU J.Paul, GODICHEAU J.Pierre, , LOISEAU Daniel, FOURMAULT Bertrand, LANDRON Pascal, PERRAULT J.Marie, DAVID Francis , JAMET Gilles, GABORIAUD Bernard, HAMON Daniel, BERNET Guy, BRIN André, Mesdames CHARRAUD Isabelle, DRU Jacqueline, BUREAU Brigitte et GILET-LORAND Sylvie.

**Etaient excusés :**

- M. BOISRAMÉ Marcel, qui avait donné pouvoir à M. ROUSSEAU J.Paul
- M. PERRAULT Eugène, qui avait donné pouvoir à M. CADOT Roland
- M. LARDEUX Georges, qui avait donné pouvoir à M. FOURMAULT Bertrand

**Secrétaire de séance :** Mme Brigitte BUREAU

**Assistait également à la réunion :** Mme M.Christine JEMIN (Directrice des Services)

Ouverture de la séance à 20 H 30.

→ **Approbation, à l'unanimité, du compte rendu de la réunion de Conseil du 14 mai 2007.**

→ **Adoption, à l'unanimité, de l'ordre du jour de la séance avec les modifications suivantes :**

M. le Maire propose :

- d'ajouter un dossier à la commission du Personnel : « *prolongation de 15 jours du contrat de l'archiviste* ».
- de désigner deux représentants pour la Commission SPANC de la Communauté de Communes.
- de reporter le point suivant à une prochaine réunion : « *Station d'épuration – Etude SOGREAH – choix du site* ».

→ **Agenda du Maire**

M. le Maire liste et commente les rencontres auxquelles il a assisté depuis le dernier Conseil.

**⇒ COMMISSION FINANCES**

**Voirie**

➤ Branchement EU et EP et réfection de la cour - logement près de la mairie – Entreprise DURAND – 2 805 € HT

➤ Jardins familiaux – travaux et abris de jardin

→ travaux de terrassement – entreprise MOREAU – 29 979,97 € HT 1<sup>ère</sup> tranche.

→ abris de jardin (8 abris) – fourniture et pose - entreprise MILLION à TIERCE – coût : 17 200 € HT

→ travaux SAUR – 1 166,75 € HT

**soit un total de : 48 346,72 € HT**

M. Sauloup signale qu'une rencontre sera programmée prochainement avec l'association des jardiniers afin de finaliser la convention et arrêter le montant de la location.

➤ Signalétique – Entreprise LACROIX – place Jean XXIII – 2 641.53 € HT

➤ Landes V – SIEMML – actualisation pose candélabres – M. Rousseau rappelle que le Conseil avait délibéré sur ce dossier en 2006 pour un montant de 16 203,34 € HT (sans la maîtrise d'œuvre). Le nouveau devis s'élève à 17.202,85 € (hors frais de maîtrise d'ouvrage). Cette augmentation s'explique notamment par l'augmentation des matières premières et des transports.

M. le Maire est autorisé d'une part à annuler une partie de la précédente délibération et la remplacer par le montant ci-dessus, et d'autre part à signer la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIEMML.

➤ Service technique – acquisition matériel – Etablissements PLANTARD – HEULIN ROUSSEAU et CDL

Etablissement PLANTARD – souffleur – 228 € HT

Etablissement HEULIN ROUSSEAU – petit matériel – 1.142 € HT

Etablissement CDL – remorque, nettoyeur haute pression et barque – 2 549,72 €

*Approbation à l'unanimité pour ces dossiers étudiés en commission voirie.*

➤ Etudes LOI SUR L'EAU et PLAN D'EPANDAGE DES BOUES – choix du cabinet

M. le Maire rappelle au Conseil qu'une consultation (délibération du 2 avril 2007) a été établie auprès de 3 cabinets : SOFIM, HYDRATOP et SOGREAH CONSULTANTS.

Seul le dernier cabinet a fait une proposition chiffrée : 19.571 € HT, qui se décompose de la manière suivante :

☞ LE VOLET « EAU » – traité directement par SOGREAH – 10.400 € HT

☞ LE VOLET « BOUE » - SOGREAH sous-traitera à la Sté NOELLE ENVIRONNEMENT – 9.171 € HT (paiement direct au sous-traitant).

M. le Maire est autorisé à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général.

*Approbation à l'unanimité.*

M. le Maire propose que soit mis en place un Comité de Pilotage, qui sera chargé de suivre ce dossier ainsi que celui de la réflexion pour la future station d'épuration. Ce Comité pourrait être composé de 7 membres. Il demande à M. Fourmault de lui proposer, dans les prochains jours, 3 noms de personnes.

➤ Chaudière – logement près de la mairie

M. Cadot signale que le précédent devis datait de 2004 (5.843,79 € HT).

La nouvelle proposition est la suivante : chaudière à condensation – établissement CHAUFFECO – devis 6 230,32 € HT.

*Approbation à l'unanimité.*

➤ Subvention « Au Fil des livres » - annulation délibération

Le Conseil Municipal avait autorisé M. le Maire, lors du conseil du 5 mars dernier, à signer une convention financière avec ladite association et lui verser une subvention de 600 €.

Par courrier en date du 11 avril, M. le Sous-Préfet écrit à M. le Maire lui demandant de « rapporter cette délibération » pour des raisons de « compétences transférées ». Dans l'attente d'une rencontre entre le Président de la Communauté de Communes et M. le Sous-Préfet, M. le Maire propose de « rapporter » la délibération et bloquer le versement de la subvention.

*Adoption à l'unanimité.*

## ⇒ COMMISSION PERSONNEL

➤ Prolongation contrat archiviste

Par délibération en date du 5 mars, le Conseil Municipal avait autorisé M. le Maire à signer un contrat avec une archiviste pour une durée de 3 mois. Le contrat prenait effet au 19 mars pour prendre fin au 19 juin. Il s'avère que la mission ne sera pas terminée au 19 juin.

M. le Maire propose de prolonger le contrat jusqu'au 29 juin 2007.

Il signale le travail de qualité de cet agent. Mme Jemin complète par le fait qu'une formation est donnée à l'équipe en parallèle pour pouvoir continuer ce travail dans le temps.

M. Cadot ajoute que le travail réalisé, en amont, par Marie Bonsergent a été bien apprécié.

*Adoption à l'unanimité.*

➤ Demande mise en disponibilité d'un agent des services techniques

M. Sauloup rappelle que la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion a émis un avis favorable à la prolongation d'une année de cette mise en disponibilité, soit jusqu'en mai prochain.

## ⇒ COMMISSION VOIRIE

➤ Résultats du travail de la commission

*Rapporteur : JP Rousseau*

Etude des devis – Réunion avec les propriétaires des Landes V –

➤ Station d'épuration – Etude SOGREAH – choix du site

M. le Maire signale que ce point sera étudié au prochain Conseil.

Une rencontre a eu lieu la semaine passée avec le cabinet SOGREAH, en présence du Maire de Grez-Neuville, un de ses adjoints et les membres du Conseil Municipal du Lion d'Angers qui le

souhaitaient. Cette séance de travail a été très riche d'enseignement et a mis en avant le besoin incontestable pour la commune du Lion d'Angers de construire sa propre station d'épuration. Pendant le mois de juin, de nouvelles rencontres vont être programmées afin de pouvoir présenter ce dossier, dans son intégralité au Conseil du 9 juillet.

## ⇒ **COMMISSION PATRIMOINE**

➤ Square des Villes Jumelées – Rénovation des sanitaires - choix de la procédure et lancement de la consultation

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation en « procédure adaptée », par le biais du maître d'œuvre : cabinet HARRAULT ainsi que la consultation pour le choix du SPS.

*Adoption à l'unanimité.*

Mme Jemin annonce au Conseil le planning prévisionnel pour cette réalisation :

- |  |                        |
|--|------------------------|
| • CCTP et CCAP fournis par le maître d'œuvre | mi-juin                |
| • consultation des entreprises               | 20 juin au 2 juillet   |
| • analyse des offres                         | 2 au 6 juillet         |
| • présentation au Conseil Municipal          | 9 juillet              |
| • réalisation des travaux                    | à compter de septembre |

M. Cadot informe les membres du Conseil :

→ que le maître nageur de la piscine ne peut faire face à ses obligations pour des raisons de santé. Son arrêt pourrait durer tout l'été. Une demande a été faite auprès de Jeunesse et Sports, mais avec très peu d'espoir d'avoir un MNS (maître nageur sauveteur) disponible à cette période. Le problème se pose notamment pour les scolaires et les cours, qui ne peuvent être assurés que par un MNS. Concernant l'ouverture au public, une dérogation a été demandée auprès de la Préfecture et Jeunesse et Sports pour pouvoir obtenir une autorisation d'ouvrir avec uniquement une « surveillante de baignade », au plus vite.

→ que l'inauguration des courts de tennis est programmée le dimanche 24 juin.

→ qu'une visite d'installations de skate parc est fixée au samedi 9 juin (Segré, Cantenay et St Léger). Les membres de la commission patrimoine qui souhaitent se joindre à cette visite sont invités à se faire connaître.

## ⇒ **COMMISSION URBANISME**

➤ Zone artisanale LA GROSSE PIERRE II – Validation du dossier de consultation des entreprises – Choix et lancement de la procédure - Consultation SPS

Il est proposé la validation du DCE. M. le Maire et M. Rousseau commentent les différents plans présentés à l'écran. Il est rappelé que les branchements des parcelles se feront à la demande. La voirie sera réalisée en finition « enrobée » avec un trottoir en « bicouches ».

M. le Maire, par le biais du maître d'œuvre (cabinet BRANCHEREAU), est autorisé à lancer la consultation auprès des entreprises, par une procédure d'appel d'offres ouvert.

Une consultation sera également lancée pour le choix du SPS.

Mme Jemin informe le Conseil que la limite pour le dépôt des offres est fixé au 29 juin à midi. La commission d'appel d'offres se réunira le 29 juin et le 6 juillet afin d'analyser les offres pour le Conseil du 9 juillet.

*Adoption à l'unanimité.*

➤ ZAC de DURVAL – Déclaration d'Utilité Publique

M. le Maire rappelle l'utilité de la DUP dans le cadre de dossier comme celui-ci. Ce dossier avait été étudié par les membres de la Commission urbanisme. Le projet de délibération est joint dans les dossiers. Il signale simplement qu'une modification est proposée :

▪ dans la version initiale : « *dans l'hypothèse où certaines acquisitions foncières ne pourraient pas être concrétisées par voie amiable, il sera possible de les réaliser par voie d'expropriation.* »

▪ dans la nouvelle version : « *dans l'hypothèse .....par voie amiable, **la commune aura la possibilité** de les réaliser par voie d'expropriation.* »

M. le Maire est autorisé à solliciter M. le Préfet pour l'ouverture d'une enquête préalable à la DUP et une enquête parcellaire. Il est chargé d'adresser à M. le Préfet l'ensemble des pièces nécessaires.

*Adoption à l'unanimité.*

➤ Numérotation – lotissement le Bocage

M. le Maire demande au Conseil d'adopter la numérotation manquante sur le Bocage, à savoir « Allée des Merisiers » : numérotation des habitations de 1 à 4 et une habitation « Impasse du Petit Mas » : numéro 16.

Un plan est projeté à l'écran.

*Adoption à l'unanimité.*

## **⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE**

### **➤ Résultats du travail de la commission**

*Rapporteur : D. Loiseau*

Dates des représentations du cirque BOUGLIONE – Différentes dates des manifestations sportives et de différentes rencontres ou réunions.

## **⇒ COMMISSION COMMUNICATION – CULTURE et TOURISME**

### **➤ Résultats du travail de la commission**

*Rapporteur : M. Bourgeois*

Bulletin en cours – Bulletin pour septembre (volet central consacré à l'importance du bénévolat dans le fonctionnement des associations) – Tableau de fréquentations du site internet – Compte rendu de l'assemblée générale de l'Office de Tourisme.

## **⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT**

### **➤ Résultats du travail de la commission**

*Rapporteur : JF Bonsergent*

M. Bonsergent signale que la commission a accueilli, dans un premier temps, Mme CERINI – responsable du relais CAF sur Segré. Cette dernière a réalisé, avec ses services, une enquête sur les allocataires CAF du Pays Haut Anjou Segréen.

Pour les personnes, qui le souhaitent, cette enquête est consultable en mairie.

Conclusions de l'étude :

Forces du territoire : territoire qui se repeuple – arrivée de familles avec jeunes enfants – taux de chômage faible – réserve foncière importante – programmes d'urbanisation en cours et rajeunissement de la population.

Faiblesses du territoire : accessibilité limitée - peu de moyens de transport – emplois peu qualifiés – disparités des services à la population – présence de familles pauvres – absence de réponses concernant l'enfance/jeunesse – des familles en précarité.

M. Cadot ajoute que ce document est précieux pour les élus car il est une aide à la réflexion pour la politique à mener à court et moyen termes.

Travaux de la commission action sociale :

Aides aux vacances – aides personnelles – nombres de demandeurs d'emplois : 123 – Assemblée Générale de l'ASDIES – Plan Local d'Insertion (à disposition à la mairie pour ceux qui le souhaitent).

## **⇒ QUESTIONS DIVERSES**

### **➤ Déclassement RD 770 (route de Vern) – RD 101 (Rue des Acacias) et RD 863 (route de Segré)**

Suite à une discussion avec le Conseil Général, M. le Maire propose que les 3 routes suivantes : RD 770 (route de Vern) – RD 101 (rue des Acacias) et RD 863 (route de Segré) deviennent communales et que le Conseil Général conserve la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de remise en état. La date devra être fixée avec ce dernier.

M. le Maire, à l'appui d'un plan, visualise les différents tronçons de voies.

*Adoption à l'unanimité.*

### **➤ Commission SPANC de la Communauté de Communes – désignation représentants**

Par courrier en date du 24 mai, le Président de la Communauté a demandé aux communes de désigner des représentants pour siéger au sein de la commission SPANC.

M. le Maire propose d'y siéger avec M. J. Paul ROUSSEAU.

*Adoption à l'unanimité.*

### **➤ Information sur le devenir des bâtiments « Ecole de Musique »**

M. Sauloup rappelle qu'actuellement la commune du Lion d'Angers met à disposition une partie du complexe St Exupéry pour le déroulement des cours de musique. L'école de musique est désormais une école de Pays et la compétence est communautaire (les communautés de communes financent ce service au Syndicat de Pays).

Le Syndicat de Pays, en accord avec les Communautés de Communes, a souhaité que les bâtiments soient mis à disposition, dans un premier temps aux CDC (avant le 30.09.2007) et ensuite au Pays (pour le 01.01.2008).

M. le Président de la Communauté de Communes du Lion d'Angers a émis la possibilité d'inscrire le dossier « Remise en état des bâtiments » au CTU 2008-2010.

M. Sauloup informe le Conseil qu'il ne partage pas cette position et rappelle que le CTU doit être consacré à l'ENFANCE-JEUNESSE, comme annoncé l'an passé. Il précise que de deux dossiers « ENFANCE JEUNESSE » à l'origine (Vern d'Anjou et le Lion d'Angers), le CTU pourrait en présenter désormais quatre (Sceaux d'Anjou et la Jaille-Yvon en plus).

M. Sauloup conclut en précisant qu'il réaffirmera sa position lors du prochain Conseil de Communauté.

Un membre de l'assemblée signale que les fonds du CTU doivent être utilisés pour construire de nouveaux bâtiments et non faire de l'entretien.

➤ Bilan séjour du jumelage en Angleterre

M. le Maire demande à M. Fourmault de dresser un bilan sur ce séjour.

Séjour agréable à la fois par rapport aux animations proposées et aux conditions climatiques.

Réunion de travail sur les nouvelles maisons en bois proposées en premier aux « enfants du pays » et à des prix raisonnables.

Une délégation tchèque (6 personnes) s'était jointe au groupe. Une délégation lionnaise est invitée à se rendre à NIVNICE en mai prochain. Un groupe de jeunes s'y rend dès cet été, en prenant un groupe d'allemands au passage.

M. le Maire rappelle les dates de réunion pour les mois de juin et juillet.

Il fixe ensuite, avec ses Adjointes, les dates de réunions pour les prochaines commissions.

Clôture de la séance à 22 h 00.